



# Feuille de Match



## Championnat Départemental des Clubs par Équipe - Côtes d'Armor

Fédération Française Pétanque & Jeu Provençal - FFPJP, 13 rue Trigrance, 13002 MARSEILLE

CR Bretagne PJP, 2 Jean-Claude Jegat, 56230 Pontivy

CD 22 PJP, 18 rue Pierre de Coubertin, 22440 Ploufragan

Valeur des parties : Tête à Tête = 2 pts / Doublette = 4 pts / Triplette = 6 pts

FFPJP - CR Bretagne PJP - CD 22 PJP

Division : CDC 1B

Date : 07/10/18

Lieu : BIMIC

<b>A</b>	Équipe n° : 1	<b>A</b>
Club : BIMIC		

<b>B</b>	Équipe n° : 2	<b>B</b>
Club : VAILLANTE		

CAPITAINE / COACH		
NOM + Prénom	n° licence	
POULLOUIN J- Yves	2202713	

CAPITAINE / COACH		
NOM + Prénom	n° licence	

A Composition Équipe			A
NOM + Prénom	n° licence	*	n°
HACCART Thomas	2202053		1
LALEUW Rodol	2202203		2
LEMINOUS Philippe	2202716		3
LEPAPE Rodol	2202075		4
LE GONIDEC Sabach	2202717		5
VANMIEUWENHUYZE	2202103		6
SALHA Gabriel	2202207		7
			8

B Composition Équipe			B
NOM + Prénom	n° licence		
Le baranger Sylvain	02239197		
Briaud Lionel	02207044		
Gouyon Guillaume	02245101		
Blin christophe	02234060		
Fichan Michel	02245273		
Tilly Sylvain	02239176		

\* contrôle licences sur le fichier excel fourni par Comité 22 PJP. Ce fichier permet de vérifier la validité des licences et détecte les éventuels mutés extérieurs.

\* si un joueur se présente sans sa licence et après les vérifications d'usage (voir article A4 du règlement administratif et sportif de la FFPJP), il devra s'acquitter d'une amende de 10€ s'il veut jouer, amende perçue par le club, notée sur la feuille de match et envoyée avec le reçu au Comité 22 PJP.

DÉLÉGUÉ		
NOM + Prénom	n° licence	

ARBITRE		
NOM + Prénom	n° licence	

En cas d'incident, Contacter le Délégué Officiel (ou l'Arbitre si pas de Délégué Officiel)

En cas de réclamation, le Délégué Officiel (ou l'Arbitre) transmet un rapport détaillé sous 48h. Au Comité de Pilotage pour qu'elle soit traitée.

Comité de Pilotage 22 du CDC :

Responsable : Etienne SYMONEAUX - 06 40 45 54 21 - etienne.symoneaux+pet@gmail.com

Membres : Michel RÉLO - 06 80 68 95 17 / Roland PYRON - 06 76 88 15 44



club de :

**ORDRE des RENCONTRES & FEUILLE de RÉSULTATS**

club de :

<b>A</b>	BIVIC 2	<b>A</b>	<b>B</b>	VAILLANTE 2	<b>B</b>
----------	---------	----------	----------	-------------	----------

	n°	NOM + Prénom	SCORE	PTS	N° Terrains	n°	NOM + Prénom	SCORE	PTS	
	1	LE GONIDEC Patrick	2	2-0	2	1	Blin Christophe	13	0-2	TÊTES à TÊTES
	2	LE MINOUS Philippe	13	0-0	3	2	Fichan Michel	11	0-2	
	3	VANNIEU HUYZE Bernard	6	2-0	4	3	Tilly Sylvain	13	0-0	
	4	LE PAPE Jodel	8	2-0	5	4	Couyon Guillaume	13	0-2	
	5	HACCARD Jeanes	3	2-0	6	5	Lebratange Sylvain	13	0-0	
	6	SALHA Jaby	7	2-0	7	6	Briand Lionel	13	0-0	
			S/TOTAL PTS >			2	S/TOTAL PTS >			10

	n°	NOM + Prénom	SCORE	PTS	N° Terrains	n°	NOM + Prénom	SCORE	PTS		
											DOUBLETES
	1	HACCARD Jeanes	11	4-0	14	1	Lebratange Sylvain	13	0-4	DOUBLETES	
	2	SALHA Jaby				2	Fichan Michel	13	0-4		
	3	LE PAPE Jodel	10	4-0	16	3	Blin Christophe	13	0-4		
	4	LE MINOUS Philippe				4	Briand Lionel				
	5	LALEUW Jodel	2	4-0	18	5	Couyon Guillaume	13	0-0		
	6	VANNIEU HUYZE Bernard				6	Tilly Sylvain				
Joueur remplacé n°1 :						Joueur remplacé n°1 :					
Joueur remplaçant n°1 :						Joueur remplaçant n°1 :					
Joueur remplacé n°2 :						Joueur remplacé n°2 :					
Joueur remplaçant n°2 :						Joueur remplaçant n°2 :					
			S/TOTAL PTS >			0	S/TOTAL PTS >			12	

	n°	NOM + Prénom	SCORE	PTS	N° Terrains	n°	NOM + Prénom	SCORE	PTS		
											TRIPLETTES
	1	HACCARD Jeanes	9	6-0	11	1	Sylvain Lebratange	13	0-6	TRIPLETTES	
	2	SALHA Jaby				2	Tilly Sylvain	13	0-6		
	3	LE MINOUS Philippe				3	Fichan Michel				
	4	VANNIEU HUYZE Bernard	6	6-0	13	4	Blin Christophe	13	0-6		
	5	LALEUW Jodel				5	Briand Lionel				
	6	LE PAPE Jodel				6	Couyon Guillaume				
Joueur remplacé n°1 :						Joueur remplacé n°1 :					
Joueur remplaçant n°1 :						Joueur remplaçant n°1 :					
Joueur remplacé n°2 :						Joueur remplacé n°2 :					
Joueur remplaçant n°2 :						Joueur remplaçant n°2 :					
			S/TOTAL PTS >			0	S/TOTAL PTS >			12	

<b>A</b>	TOTAL GÉNÉRAL Équipe A - PTS >	2	<b>A</b>	<b>B</b>	TOTAL GÉNÉRAL Équipe B - PTS >	34	<b>B</b>
----------	--------------------------------	---	----------	----------	--------------------------------	----	----------

Gagnante : Équipe	n° 2	du club de	VAILLANTE	Match Nul <input type="checkbox"/>
Perdante : Équipe	n° 1	du club de	BIVIC	

Signature Capitaine Équipe A Signature de l'Arbère Signature Capitaine Équipe B

RESERVES

En cas d'incident, Contacter le Délégué Officiel (ou l'Arbitre si pas de Délégué Officiel)

En cas de réclamation, le Délégué Officiel (ou l'arbitre) transmet un rapport détaillé sous 48h. Au Comité de Pilotage pour qu'elle soit traitée.

Le club recevant doit transmettre au référent du CDC (ou le délégué s'il a été désigné)

Réfèrent CDC 22 : Etienne SYMONEAUX – 65 chemin de Lanverval – 22700 PERROS GUIREC – 06 40 45 54 21 – etienne.symoneaux+pet@gmail.com

- \* les résultats (y compris TàT, D & T) dès le soir de la rencontre (par sms ou mail)
- \* une copie de la feuille de match (par sms ou mail) au plus tard le jour suivant la rencontre
- \* l'original de la feuille de match (par la poste) dès le jour suivant la rencontre



# Feuille de Match



## Championnat Départemental des Clubs par Équipe - Côtes d'Armor

Fédération Française Pétanque & Jeu Provençal - FFPJP, 13 rue Trigrance, 13002 MARSEILLE	
CR Bretagne PJP, 2 Jean-Claude Jegat, 56230 Pontivy	CD 22 PJP, 18 rue Pierre de Coubertin, 22440 Ploufragan

Valeur des parties : Tête à Tête = 2 pts / Doublette = 4 pts / Triplette = 6 pts

FFPJP - CR Bretagne PJP - CD 22 PJP	Division : CDC 1 B
-------------------------------------	--------------------

Date : 07/10/18	Lieu : Binivic
-----------------	----------------

<b>A</b> Équipe n° : 2 <b>A</b>
Club : LOUDEAC

<b>B</b> Équipe n° : 1 <b>B</b>
Club : YFFINVIC

CAPITAINE / COACH		
NOM + Prénom	n° licence	
CHASSARD Dominique	03429074	

CAPITAINE / COACH		
NOM + Prénom	n° licence	
THOMAS Julien	02239101	

A Composition Équipe A		
NOM + Prénom	n° licence	*
CHASSARD Dominique	03429074	
PENUELA Michel	02253170	
MARCAULT BERNARD	02253046	
CADIC Daniel	02253015	
LE FUR J. Pierre	02253118	
GUILLO André	02253190	
VROT Christian	02253005	

B Composition Équipe B		
NOM + Prénom	n° licence	
THOMAS Julien	02239101	
ROUXEL Cedric	02245468	
PIVSON Michael	02907657	
SAMET Julien	02255098	
RICHARD Alain	02209049	
LEYEQUE Arthur	02262130	
BOUGUET Yannick	02239342	

\* contrôle licences sur le fichier excel fourni par Comité 22 PJP. Ce fichier permet de vérifier la validité des licences et détecte les éventuels nantis extérieurs.

\* si un joueur se présente sans sa licence et après les vérifications d'usage (voir article A4 du règlement administratif et sportif de la FFPJP), il devra s'acquitter d'une amende de 10€ s'il veut jouer, amende perçue par le club, notée sur la feuille de match et envoyée avec le reçu au Comité 22 PJP.

DÉLÉGUÉ		
NOM + Prénom	n° licence	

ARBITRE		
NOM + Prénom	n° licence	

En cas d'incident, Contacter le Délégué Officiel (ou l'Arbitre si pas de Délégué Officiel)

En cas de réclamation, le Délégué Officiel (ou l'Arbitre) transmet un rapport écrit sous 48h. Au Comité de Pilotage pour qu'elle soit traitée.

Comité de Pilotage 22 du CDC :	Responsable : Etienne SYMONEAUX - 06 40 45 54 21 - etienne.symoneaux+pet@gmail.com
	Membres : Michel RÉLO - 06 80 68 95 17 / Roland PYRON - 06 76 88 15 44



club de :

**ORDRE des RENCONTRES & FEUILLE de RÉSULTATS**

club de :

<b>A</b>	LOUDEAC 2	<b>A</b>	<b>B</b>	YFFIGNAC 1	<b>B</b>
----------	-----------	----------	----------	------------	----------

	n°	NOM + Prénom	SCORE	PTS	n° Terrains		n°	NOM + Prénom	SCORE	PTS
	<b>TÊTES à TÊTES</b>	1	PENUELA Michel	7	2-0		3	1	RICHARD Alain	13
2		CADIC Daniel	5	2-0	16	2	THOMAS Julien	13	0-2	
3		MARCAULT Bernard	13	2-0	11	3	ROUYEL Cedric	8	0-2	
4		GUILLO Anche	5	2-0	12	4	PINSON Michael	13	0-2	
5		UROT Christian	13	2-0	13	5	LEVEQUE Arthur	7	0-2	
6		LE FUR J. Pierre	4	2-0	14	6	SAMET Julien	13	0-2	
S/TOTAL PTS >			4		S/TOTAL PTS >			8		

<b>DOUBLETES</b>	1	UROT Christian	3	4-0	2	1	RICHARD Alain	13	0-4
	2	GUILLO Anche				2	THOMAS Julien	13	0-4
	3	CADIC Daniel	10	4-0	4	3	PINSON Michael	13	0-4
	4	LE FUR J. Pierre	12	4-0	6	4	LEVEQUE Arthur	13	0-4
	5	PENUELA Michel				5	SAMET Julien	13	0-4
	6	MARCAULT Bernard				6	BOUGUET Yannick	13	0-4
Joueur remplacé n°1 :					Joueur remplacé n°1 :				
Joueur remplaçant n°1 :					Joueur remplaçant n°1 :				
Joueur remplacé n°2 :					Joueur remplacé n°2 :				
Joueur remplaçant n°2 :					Joueur remplaçant n°2 :				
S/TOTAL PTS >			0		S/TOTAL PTS >			12	

<b>TRIPLETES</b>	1	CADIC Daniel	12	6-0	7	1	PINSON Michael	13	0-6
	2	LE FUR J. Pierre				2	SAMET Julien	13	0-6
	3	CHASSARD Dominique				3	ROUYEL Cedric		
	4	UROT Christian	13	0-0	9	4	RICHARD Alain	9	0-6
	5	Penuela Michel				5	THOMAS Julien		
	6	MARCAULT Bernard				6	LEVEQUE Arthur		
Joueur remplacé n°1 :					Joueur remplacé n°1 :				
Joueur remplaçant n°1 :					Joueur remplaçant n°1 :				
Joueur remplacé n°2 :					Joueur remplacé n°2 :				
Joueur remplaçant n°2 :					Joueur remplaçant n°2 :				
S/TOTAL PTS >			6		S/TOTAL PTS >			6	

<b>A</b>	TOTAL GÉNÉRAL Équipe A - PTS >	10	<b>A</b>	<b>B</b>	TOTAL GÉNÉRAL Équipe B - PTS >	26	<b>B</b>
----------	--------------------------------	----	----------	----------	--------------------------------	----	----------

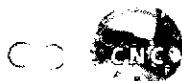
Gagnante : Équipe	B	n°		du club de	YFFIGNAC 1		Match Nul
Perdante : Équipe	A	n°		du club de	LOUDEAC 2		<input type="checkbox"/>

Signature Capitaine Équipe A	Signature de l'Arbitre	Signature Capitaine Équipe B
RÉSERVES		

En cas d'incident, Contacter le Délégué Officiel (ou l'Arbitre si pas de Délégué Officiel)

En cas de réclamation, le Délégué Officiel (ou l'arbitre) transmet un rapport détaillé sous 48H. Au Comité de Pilotage pour qu'elle soit traitée.

Le club <u>recevant</u> doit transmettre au référent du CDC (ou le délégué s'il a été désigné)	<ul style="list-style-type: none"> <li>* les résultats (y compris TàT, D &amp; T) dès le soir de la rencontre (par sms ou mail)</li> <li>* une copie de la feuille de match (par sms ou mail) au plus tard le jour suivant la rencontre</li> <li>* l'original de la feuille de match (par la poste) dès le jour suivant la rencontre</li> </ul>
Référent CDC 22 :	
Etienne SYMONEAUX – 65 chemin de Lanverval – 22700 PERROS GUIREC – 06 40 45 54 21 – etienne.symoneaux+pet@gmail.com	



# Feuille de Match



## Championnat Départemental des Clubs par Équipe - Côtes d'Armor

Fédération Française Pétanque & Jeu Provençal - FFPJP, 13 rue Trigrance, 13002 MARSEILLE

CR Bretagne PJP, 2 Jean-Claude Jegat, 56230 Pontivy

CD 22 PJP, 18 rue Pierre de Coubertin, 22440 Ploufragan

Valeur des parties : Tête à Tête = 2 pts / Doublette = 4 pts / Triplette = 6 pts

FFJP - CR Bretagne PJP - CD 22 PJP

Division : CDC 1B

Date : 07/10/18

Lieu : Binic

<b>A</b>	Équipe n° : 4	<b>A</b>
Club : TREGUEUX		

<b>B</b>	Équipe n° : 1	<b>B</b>
Club : PLERIN		

### CAPITAINE / COACH

NOM + Prénom	n° licence
GILBERT Christophe	2239112

### CAPITAINE / COACH

NOM + Prénom	n° licence
LECOQ Philippe	02246078

A Composition Équipe			A		
NOM + Prénom	n° licence	*	n°	NOM + Prénom	n° licence
GILBERT Thomas	2239129		1	LECOQ Philippe	02246078
Damour Albert	97402869		2	POENCES Philippe	02202058
TAVIGNOT Patrick	6900995		3	ROCHARD Yannick	02246042
Jean-Baptiste François	2255252		4	RIOU Aurolien	02246270
Le GOFF Joël	2248115		5	DEQUERCADEC Bernard	02246000
NORMAND GURVAN	2239105		6	LE FELIC Alain	02246318
GILBERT Christophe	2239112		7	NIVET Julien	02246300
			8		

B Composition Équipe			B		
NOM + Prénom	n° licence	*	n°	NOM + Prénom	n° licence
GILBERT Thomas	2239129		1	LECOQ Philippe	02246078
Damour Albert	97402869		2	POENCES Philippe	02202058
TAVIGNOT Patrick	6900995		3	ROCHARD Yannick	02246042
Jean-Baptiste François	2255252		4	RIOU Aurolien	02246270
Le GOFF Joël	2248115		5	DEQUERCADEC Bernard	02246000
NORMAND GURVAN	2239105		6	LE FELIC Alain	02246318
GILBERT Christophe	2239112		7	NIVET Julien	02246300
			8		

\* contrôle licences sur le fichier excel fourni par Comité 22 PJP. Ce fichier permet de vérifier la validité des licences et détecte les éventuels mutés extérieurs.

\* si un joueur se présente sans sa licence et après les vérifications d'usage (voir article A4 du règlement administratif et sportif de la FFPJP), il devra s'acquitter d'une amende de 10€ s'il veut jouer, amende perçue par le club, notée sur la feuille de match et envoyée avec le reçu au Comité 22 PJP.

### DÉLÉGUÉ

NOM + Prénom	n° licence

### ARBITRE

NOM + Prénom	n° licence

En cas d'incident, Contacter le Délégué Officiel (ou l'Arbitre si pas de Délégué Officiel)

En cas de réclamation, le Délégué Officiel (ou l'Arbitre) transmet un rapport détaillé sous AGU, Au Comité de Pilotage pour qu'elle soit traitée.

Comité de Pilotage 22 du CDC :

Responsable : Etienne SYMONEAUX - 06 40 45 54 21 - etienne.symoneaux+pet@gmail.com

Membres : Michel RÉLO - 06 80 68 95 17 / Roland PYRON - 06 76 88 15 44



club de :

**ORDRE des RENCONTRES & FEUILLE de RÉSULTATS**

club de :

<b>A</b>	TREGOUEX H	<b>A</b>	<b>B</b>	PLERIN L	<b>B</b>
----------	------------	----------	----------	----------	----------

	n°	NOM + Prénom	SCORE	PTS	N° Terrains		n°	NOM + Prénom	SCORE	PTS	
	<b>TÊTES à TÊTES</b>	1	NORMAND GURVAN	5	2-0		16	1	POENDES Philippe	13	
2		TAVIGNOT PATRICK	8	2-0	17	2	RIOU Aurélien	13	0-0		
3		GILBERT THOMAS	4	2-0	18	3	LE FELIC Alain	13	0-0		
4		Jean-Baptiste FRANÇOIS	13	0-0	19	4	ROCHARD Yannick	6	0-2		
5		Le GOFF JOEL	13	0-0	20	5	DEQUERCADESC Bernard	3	0-2		
6		DAMOUR ALBERT	5	2-0	21	6	NIJET Didier	13	0-0		
S/TOTAL PTS >					4	S/TOTAL PTS >					8

	n°	NOM + Prénom	SCORE	PTS	N° Terrains		n°	NOM + Prénom	SCORE	PTS	
	<b>DOUBLETES</b>	1	TAVIGNOT PATRICK	13	0-0		8	1	RIOU Aurélien	12	
2		DAMOUR ALBERT				2	POENDES Philippe				
3		Jean Baptiste François	13	0-0	10	3	NIJET Didier	9	0-4		
4		Le GOFF JOEL				4	DEQUERCADESC Bernard				
5		NORMAND GURVAN	9	4-0	12	5	ROCHARD Yannick	13	0-0		
6		GILBERT THOMAS				6	LE FELIC Alain				
Joueur remplacé n°1 :					N° Terrains	Joueur remplacé n°1 : POENDES Philippe					
Joueur remplaçant n°1 :						Joueur remplaçant n°1 : LE COQ Philippe					
Joueur remplacé n°2 :						Joueur remplacé n°2 :					
Joueur remplaçant n°2 :						Joueur remplaçant n°2 :					
S/TOTAL PTS >					8	S/TOTAL PTS >					4

	n°	NOM + Prénom	SCORE	PTS	N° Terrains		n°	NOM + Prénom	SCORE	PTS	
	<b>TRIPLETES</b>	1	TAVIGNOT PATRICK	6	6-0		2	1	ROCHARD Yannick		
2		DAMOUR ALBERT				2	LE FELIC Alain	13	0-6		
3		GILBERT CHRISTOPHE				3	DEQUERCADESC Bernard				
4		Le GOFF JOEL				4	RIOU Aurélien				
5		NORMAND GURVAN	13	0-0	4	5	NIJET Didier	5	0-6		
6		Jean Baptiste François				6	POENDES Philippe				
Joueur remplacé n°1 :					N° Terrains	Joueur remplacé n°1 :					
Joueur remplaçant n°1 :						Joueur remplaçant n°1 :					
Joueur remplacé n°2 :						Joueur remplacé n°2 :					
Joueur remplaçant n°2 :						Joueur remplaçant n°2 :					
S/TOTAL PTS >					6	S/TOTAL PTS >					6

<b>A</b>	<b>TOTAL GÉNÉRAL Équipe A - PTS &gt;</b>	18	<b>A</b>	<b>B</b>	<b>TOTAL GÉNÉRAL Équipe B - PTS &gt;</b>	18	<b>B</b>
----------	--	----	----------	----------	--	----	----------

Gagnante : Équipe	n°	du club de	Match Nul <input checked="" type="checkbox"/>
Perdante : Équipe	n°	du club de	

Signature Capitaine Équipe A Signature de l'Arbitre Signature Capitaine Équipe B

RÉSERVES

Patch nul

En cas d'incident, Contacter le Délégué Officiel (ou l'Arbitre si pas de Délégué Officiel)

En cas de réclamation, le Délégué Officiel (ou l'arbitre) transmet un rapport détaillé sous 48H. Au Comité de Pilotage pour qu'elle soit traitée.

<p>Le club recevant doit transmettre au référent du CDC (ou le délégué s'il a été désigné)</p> <p>Référent CDC 22 :</p> <p style="text-align: center;">Etienne SYMONEAUX – 65 chemin de Lanverval – 22700 PERROS GUIREC – 06 40 45 54 21 – etienne.symoneaux+pet@gmail.com</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>* les résultats (y compris TàT, D &amp; T) dès le soir de la rencontre (par sms ou mail)</li> <li>* une copie de la feuille de match (par sms ou mail) au plus tard le jour suivant la rencontre</li> <li>* l'original de la feuille de match (par la poste) dès le jour suivant la rencontre</li> </ul>
--	---